

## Débriefing avec...



**Michèle SEVERS,**  
PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE  
RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE  
DE CHAMPAGNE-ARDENNE (CRESCA)

Michèle Severs, qui au titre de la CRESCA a rejoint le 1<sup>er</sup> septembre dernier les rangs du CESER Champagne-Ardenne, aura, comme à l'accoutumée, été très active tout au long de la démarche de ces Assises de l'ESS 2011 alternant les prises de parole avec Patricia Andriot, apportant son vécu de militante de l'ESS et émettant des analyses toujours pertinentes.

**• Que retenez-vous du processus engagé en cette année 2011, basé sur le dialogue et l'échange, mis en place par la Région et la CRESCA pour aboutir à la journée de clôture de ces 3e Assises de l'ESS ?**

"Je pense que c'était la bonne formule. D'abord parce que nous avons attiré beaucoup de monde lors des quatre rendez-vous départementaux, que ce soit à Troyes, Charleville-Mézières, Chaumont et Reims. Ensuite parce que la participation a été très active. Chacun s'est piqué au jeu. Les points de vue se sont exprimés et des convergences se sont dessinées. Cette étape d'échanges était nécessaire pour faire remonter les attentes du terrain. Nous avons pu en faire la synthèse. Enfin, si je suis heureuse de voir que les trois grandes familles de l'ESS, associations, coopératives et mutuelles, auxquelles s'ajoutent les structures d'insertion par l'activité économique, étaient toutes présentes, je retiens que nous ne sommes pas restés dans "l'entre nous". Des élus de diverses collectivités sont venus plancher à nos côtés. Des représentants de diverses institutions également, ainsi que des acteurs de l'économie dite classique. Il était important que ces différents mondes — ayant tendance à ignorer un peu jusqu'à là —, puissent se rencontrer. Nous avons besoin de décloisonner à tous les niveaux. Verticalement et horizontalement !"

**• Décloisonner, cela fait partie des principaux éléments de constats de ces Assises 2011. Quels autres grands enseignements tirez-vous de ces rencontres, des réactions et des témoignages rapportés ?**

"Il ressort également fortement la nécessité de casser la complexité apparente des dispositifs fonctionnant dans l'Economie Sociale et Solidaire. Pour certains, notamment les créateurs, cela ressemble à un parcours du combattant. Trouver la bonne porte, dérocher le bon accompagnement, dénicher les solutions de financements, etc. Nous devons mieux faire en ce domaine. Nous devons, en outre, répondre à une attente forte au niveau des échanges de pratiques et d'organisations. Il y a une nette volonté de travailler ensemble pour monter des projets, aller plus loin. C'est un enjeu important dans le contexte actuel de restriction, où toujours plus de marchés donnent lieu à des appels d'offres ou à des appels à projets. Un travail en réseau peut permettre à certaines structures d'accéder à de nouveaux marchés."

**La reconnaissance de la valeur ajoutée de l'ESS est aussi un chantier important à vos yeux...**

"Effectivement, nous avons affaire à de véritables entreprises dans la mesure où elles sont créatrices d'activités, de richesses (biens et/ou services) et d'emplois. Et globalement, il y a encore un manque de reconnaissance de la valeur ajoutée économique créée, et plus de la valeur ajoutée sociale et sociétale, liée au système de valeur propre à ces entreprises. L'ESS, c'est une école de la démocratie, en effet, elle produit du "bien vivre ensemble". Et c'est cette image positive qu'il faut véhiculer, faire pénétrer largement dans l'opinion publique."

## MICHEL LULEK ET JEAN-FRANÇOIS DRAPERI : "Le maillage sur un territoire, sa force !"

Venu du Limousin avec de belles photos qu'il a projetées sur grand écran et autant de preuves de réussites accumulées pour l'ESS sur un territoire, Michel Lulek a mis du baume au cœur parmi l'assistance présente dans l'hémicycle du Conseil régional, le 26 mai dernier lors du rapport d'étape des 3<sup>e</sup> Assises 2011.

Dépaysement et enthousiasme garantis. En quelques minutes, le responsable de la Scop La Navette, agence de presse spécialisée dans le traitement de l'information associative, est parvenu à camper le décor : celui d'une région Limousine, championne incontestée au plan hexagonal pour la part de l'économie sociale dans l'emploi privé (16,5 % en 2010, selon la dernière étude Recherches et Solidarités). Celui qui a été l'un des fondateurs en 1986 de Télé Millevaches, une des plus anciennes télévisions locales encore en activité, a détaillé la montée en puissance de l'ESS sur le Plateau de Millevaches, comprenant une centaine de communes, à l'échelle d'un Parc naturel régional. "Plus précisément encore, sur notre localité de Faux-la-Montagne, 32 % de l'emploi relève de l'ESS. Avec la présence de 3 sociétés coopératives et de 27 associations, ce taux est 4 fois supérieur à la moyenne nationale. Cela crée un terrain social et une ambiance particulière, qui, depuis quelques années, permettent d'attirer de nouveaux habitants. Suite à une réflexion sur l'habitat, nous lançons d'ailleurs la construction d'un éco-quartier dans le cadre d'un chantier collectif. Une "moyennaise" vertueuse a pris sur notre Communauté de communes (8 villages et 1 400 habitants).", constate-t-il.

Michel Lulek en convient : tous les projets économiques imaginés ne vont pas au bout, mais il y en a qui s'enracinent et se développent. Pour preuve, Ambiance Bois. Cette SA à participation ouvrière, forte de 22 personnes, dont il a été l'un des fondateurs en 1988. Sa solidité et les valeurs qu'elle promeut l'a amenée à mettre en place une forme de compagnonnage, dans le cadre du réseau d'échange Alternative et Solidarité, pour aider de nouveaux entrepreneurs ruraux à

s'installer. "Nous aidons les gens à se lancer dans l'ESS. Ils ont toujours des interlocuteurs à qui parler quand ils arrivent. Un maillage, comprenant les élus, est en place. De fil en aiguille, cela permet de retrouver des seuils vitaux pour un territoire qui avait touché le fond." Ce rebond se traduit par exemple à travers la mise en place d'une maison médicale composée désormais de deux médecins, un infirmier, un podologue, un kiné et un mi-temps de dentiste...

Ce témoignage vivant aura été une formidable manière d'illustrer le thème du jour, "Transversalité et approche territoriale de l'ESS", autour duquel Jean-François Draperi a pu développer quelques-unes de ses théories. Ce maître de conférence en sociologie, directeur du Centre d'Économie Sociale Travail Et Société (CESTES) au CNAM et rédacteur en chef de la Revue internationale de l'économie sociale (RECMA) a salué la "success story" rapportée par son ami Lulek en rappelant que l'ESS, "c'est toujours un groupe de femmes et d'hommes qui se constituent et se projettent dans un projet collectif pour satisfaire des besoins qui ne le sont pas. On met des choses en commun. C'est ainsi que naissent des entreprises..." Après un retour sur l'histoire de l'ESS, marqué par quelques grandes lumières, le conférencier a insisté sur les

"utopies" selon nouvelles initiatives associant producteurs et consommateurs (à l'image des AMAP, entre autres), symboles d'une nouvelle ère. "Apparaissent des structures qui ont du sens. C'est possible à l'échelle de territoires où les gens se connaissent". Jean-François Draperi en a profité alors pour effectuer un focus sur "la 1<sup>re</sup> AOC de France, le vin de Champagne, qui réussit avec 16 000 exploitants sur 35 000 ha de terres (un espace limité) alors même qu'il y a un siècle encore vigneron et négocios s'opposaient. Ils ont su se doter de règles communes et les respecter, mais aussi construire des outils puissants à l'image des coopératives." Il faut savoir que, géographe de formation, Jean-François Draperi a fait sa thèse de doctorat à Reims sur l'organisation champenoise...



## BRÈVES

### Club des cigales : un envol en Champagne-Ardenne ?



A plusieurs reprises, le projet de créer un ou simultanément plusieurs clubs d'investisseurs locaux sous le label du Club des cigales a été envisagé et étudié, sans aboutir. Lors de la réunion des Mardis de l'ESS qui s'est déroulée à Reims, Nicolas Canal, développeur du Club Les cigales du Grand Nancy (et par ailleurs délégué régional de l'importante Scop Chéque

Déjeuner) est venu en voisin expliquer comment, en Lorraine, il a pu fédérer des investisseurs privés pour apporter des fonds à des porteurs de projet dans l'ESS : "A travers ces clubs qui essaient de régner en région, Monsieur-Tout-Le-Monde peut se transformer en citoyen engagé". Et il souligne qu'il est possible de "travailler avec des fondations de grandes entreprises pour compléter les financements quand c'est nécessaire." Les débats des Mardis de l'ESS ne sont pas restés auto-centrés sur la région, mais ont été ouverts à quelques participants extérieurs pouvant apporter leur témoignage et leur expertise.

### L'ESS en France : + 23 % en l'espace d'une décennie

Alors que l'INSEE publie de nouvelles statistiques sur l'ESS en Champagne-Ardenne à l'occasion de la journée de clôture des Assises 2011, petit focus sur l'évolution au plan national, au regard d'une étude publiée en juin dernier par Recherches et Solidarités en coopération avec l'ACOSS-URSSAF et la CCMSA et avec le soutien de l'ARF (Association des Régions de France) et la Caisse des Dépôts. "En 2010, pour la première fois de son histoire, l'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles et fondations) a représenté 1 emploi privé sur 8 en France, constatent les auteurs de cette étude. Cet ensemble est principalement porté par le secteur associatif (83 % des établissements et 77 % des emplois)." Selon eux, "l'économie sociale, entendue sous le seul angle juridique, représentait en 2010 : 200 000 établissements, 2 350 000 salariés, et une masse salariale de 50,5 milliards d'euros, dont 14 % relevant du régime agricole." Mais surtout, "l'emploi dans l'économie sociale a progressé plus vite que l'ensemble du secteur privé : 440 000 emplois de plus depuis l'année 2000 (+ 23 %). Pour la seule année 2010, la progression a été de 31 000 emplois, essentiellement liée au dynamisme de l'emploi associatif."

# Journal de l'Économie Sociale et Solidaire

Numéro 3 - Septembre 2011

## édito



**Jean-Paul BACHY,**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL  
DE CHAMPAGNE-ARDENNE

### "Fédérer, encore et toujours fédérer..."

Le 20 septembre 2011 marque une étape importante pour l'Économie Sociale et Solidaire dans notre région, avec la journée de clôture des 3<sup>e</sup> Assises de l'ESS, minutieusement et efficacement préparées depuis le printemps dernier avec les rencontres de plusieurs centaines d'acteurs dans les quatre départements. Prennent forme, aujourd'hui, des orientations nouvelles. Nous les avons esquissées et travaillées ensemble. Nous les mettrons en œuvre sur la période 2012-2014 afin de soutenir et accompagner toujours mieux ce pan de notre économie. L'ESS est un secteur aussi important à nos yeux que tous les autres, aussi utile et nécessaire pour créer de l'activité et, in fine, de l'emploi. Nous avons d'ailleurs fait de l'ESS une priorité clairement affirmée en créant une vice-présidence spécifique à la Région depuis la nouvelle mandature en 2010. Nous tenons nos engagements. Nous poursuivons notre action.

Il s'agit de ne pas relâcher l'effort entrepris dès 2004 dans ce domaine. Et ce, même si les contraintes économiques et sociales nationales et internationales pèsent, rendant l'exercice toujours plus délicat pour les collectivités, y compris pour notre Région. Au contraire, nous voulons poursuivre sur la voie que nous avons tracée, notamment à travers notre dispositif PROGRESS dont le bilan s'avère très satisfaisant et que nous faisons évoluer pour amplifier encore les résultats obtenus.

Une dynamique est en marche, les structures d'accompagnement (humain, technique, financier, ingénierie...) sont en place et les projets continuent d'éclorer partout sur notre territoire. Nous tenons à cette émergence de projets, signe de vitalité, mais nous tenons aussi à ce que les entreprises inscrites dans le paysage régional de l'ESS confortent leur position, se développent, franchissent des paliers.

Le vivier de l'ESS est en effet un formidable vecteur d'innovation, en particulier sociale et sociétale.

Tout cela est possible en continuant de fédérer. Fédérer encore et toujours. Nous l'avons fait à l'occasion de l'élaboration de ces 3<sup>e</sup> Assises. La démarche aura été participative et enrichissante de part et d'autre, de bout en bout. Nous n'allons certainement pas nous arrêter en si bon chemin.

## UNE FORTE ADHÉSION DES ACTEURS DE L'ESS

La démarche participative mise en œuvre par la Région, en partenariat avec la CRESCA, porte ses fruits. Les orientations de la politique régionale 2012-2014 sont bâties sur un socle d'idées et de projets partagés, pour dynamiser encore l'Économie Sociale et Solidaire en région.

Quel souffle ! Quelle envie de participer et d'apporter sa contribution à une concertation-réflexion engagée à l'échelle régionale, la plus large possible pour être la plus constructive et la plus bénéfique. En cette année 2011, les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, dans leur grande diversité, auront massivement et qualitativement participé à l'élaboration et à la définition des priorités régionales de soutien à l'ESS. Une belle mobilisation constatée tant lors des "Mardis de l'ESS" organisés au printemps dans chacun des quatre départements et ouverte au diagnostic, que lors de la journée de synthèse du 26 mai 2011, ponctuée par l'intervention de deux éminents spécialistes, Michel Lulek et Jean-François Draperi, venus apporter leur vision et leur engagement respectifs.

"En même temps que nous établissions le bilan des actions qui ont pu être engagées depuis 2005 par notre collectivité, nous avons voulu travailler dans un esprit de co-construction avec les acteurs, sous le signe de l'écoute et du partage des idées. Nous l'avons fait dans une approche cohérente et globale, pour aboutir, en cette rentrée, à des propositions concrètes, à des dispositifs en phase avec les attentes exprimées sur le terrain, mais aussi avec les moyens disponibles, déclare Patricia Andriot, vice-présidente du Conseil régional en charge de l'ESS. Au final, un travail de fond "au service de l'emploi, de la cohésion sociale, des territoires et de la qualité environnementale pour, tous ensemble, améliorer la vie de nos concitoyens au quotidien".

## Rapprocher, accompagner, ancrer : les trois enjeux

La journée de clôture des Assises de l'ESS du 20 septembre 2011 organisée au complexe agricole du Mont-Bernard à Châlons-en-Champagne a été conçue comme un nouveau temps de partage, destiné à amender et valider les propositions formulées par la Région au terme de la démarche interactive mise en place début 2011 et abondée depuis lors par des contributions du Conseil Économique Social et Environnemental Régional, du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles, de l'Office Régional Culturel de Champagne-Ardenne, et bien sûr de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale de Champagne-Ardenne (CRESCA). Des questionnaires et entretiens réalisés auprès d'autres acteurs de l'ESS ont également été dépouillés au cours de l'été.

Résultat, aujourd'hui, les propositions peuvent être regroupées sous trois mots clés : rapprocher, accompagner et ancrer.

**Rapprocher.** Cela passe par la diffusion d'information, par l'animation, par de la coopération et de la mise en réseau. "Faire en sorte, tout simplement, que les acteurs parlent davantage entre eux. C'est une réelle nécessité. On est plus fort ensemble. On a plus d'idées et on agit plus facilement en mutualisant", remarque Patricia Andriot.

**Accompagner** tout au long du projet. "Il faut continuer de travailler sur le passage de l'idée au projet, aider les gens à l'exprimer et à le formaliser. Mais cet accompagnement en amont doit être complété par un accompagnement en aval, car se pose la problématique de la pérennité des activités, notamment en cette période de crise. Au bout de trois ans, des activités perdent alors qu'elles ont démontré qu'elles avaient une vraie utilité sociale", insiste Patricia Andriot soucieuse notamment "d'approfondir l'offre de formation permettant de professionnaliser les acteurs".



## Dispositif PROGRESS : une évaluation positive, un effet de levier indéniable



**Chaque dispositif mis en place par la Région fait l'objet d'évaluation à espaces réguliers afin de mesurer sa pertinence et ses impacts, mais également afin de pouvoir réaliser les inflexions nécessaires visant à en améliorer l'efficacité. Le dispositif PROGRESS, destiné à aider financièrement et techniquement les projets créant ou maintenant de l'emploi dans le secteur de l'ESS, n'échappe pas à la règle.**

Une étude réalisée sur les années 2007-2008 a permis de vérifier l'apport réel de PROGRESS en données chiffrées (voir encadré), mais aussi en effets induits pour les porteurs de projet. "On peut considérer que

PROGRESS a eu un impact positif sur les partenaires financiers et locaux. Le dispositif a permis de crédibiliser les porteurs de projet auprès des banques et des autres collectivités. Il a été un gage de confiance pour les projets innovants", expliquent les auteurs de cette étude. Ils ajoutent que "l'évaluation du dispositif a également mis en avant une augmentation sensible du chiffre d'affaires de l'ensemble des associations bénéficiaires. Sur le plan qualitatif et humain, PROGRESS a aussi créé un sentiment de proximité et un esprit de partenariat grâce à l'accompagnement de la Région. Il est apparu ainsi accessible et ne reposant pas sur une démarche strictement administrative."

### Un dispositif en évolution

Les quelques points faibles ayant pu être observés à cette occasion ont été pris en considération par la Région, qui a procédé rapidement à plusieurs ajustements sur 2010-2011. "Le champ des bénéficiaires a été étendu aux collectivités et aux organisations innovantes d'activité ou d'emploi, tels les groupements d'employeurs (à destination des associations) ou d'insertion et de qualification. La nature de l'aide a elle-même évolué puisque, aux aides à l'investissement et à l'ingénierie, s'est ajouté l'appui à la coordination et à la mise en œuvre du projet", précise-t-on au pôle ESS de la Région.

### Focus sur 2007-2008

Sur la période 2007-2008, 64 dossiers PROGRESS ont été reçus par la Région et 35 ont été financés. Parmi eux, 18 ont fait l'objet d'une évaluation : 8 dans les Ardennes, 4 dans l'Aube et en Haute-Marne, 2 dans la Marne. L'ensemble des projets évalués fait ressortir un financement de la Région de 288 453 €. Cette aide aura provoqué un effet levier significatif en termes de création d'activités et d'emplois sur le territoire.

## 3 questions à...



**Patrick TASSIN,**  
PRÉSIDENT DU CESER CHAMPAGNE-ARDENNE

**Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de Champagne-Ardenne s'associe naturellement aux réflexions menées par le Conseil régional et la CRESCA autour des problématiques de l'ESS. Son président, Patrick Tassin, nous dit pourquoi cet intérêt et sur quels axes en particulier travaille le CESER.**

**• Au sein de votre assemblée, vous vous intéressez à l'Economie Sociale et Solidaire.**

**Pourquoi ?**

"A nos yeux il s'agit à travers l'ESS de faire de l'économie autrement, sans rechercher le profit pour le profit. Et quand il y a profit, il est réinvesti dans l'activité, ce qui permet le plus souvent de pérenniser l'entreprise. Le

concept fondateur, donnant une plus grande place à l'homme dans le système, est à encourager. Cela dit, les entreprises de l'ESS doivent être considérées comme toutes les entreprises, sans distinction, et les travaux que nous réalisons au CESER portent sur tout le champ de l'activité économique et sociale. Nous voyons que l'ESS a pris un poids important, avec 10 ou 11 % des emplois relevant de ce secteur dans notre région, et que son développement se poursuit. Dans certains domaines, tels que la coopération, le mutualisme, la banque, l'ESS occupe même des positions stratégiques. C'est loin, très loin, d'être marginal et il faut sortir de la vision de l'ESS "parent pauvre" de l'économie. Nous nous y employons."

**• Comment ?**

"En travaillant sur ce vaste sujet au sein de notre assemblée, constituée pour un tiers, de membres issus de l'économie sociale, rappelons-le. En réalisant des études, en organisant des colloques sur des thématiques ciblées, en formulant des propositions et des préconisations au Conseil régional, mais aussi à d'autres collectivités car les partenariats, dans ce domaine également, sont indispensables..."

Nous avons ainsi, à une époque, mis en évidence le besoin de former les bénévoles agissant dans le secteur associatif. Car tout est de plus en plus technique et la législation galopante. Cette formation existe aujourd'hui à travers le programme DAGEES et il faut se féliciter de cette réussite. Par ailleurs, nous avons encouragé à la création des GEDA (Groupements d'employeurs pour le développement associatif) dans les quatre départements de la région parce qu'il est nécessaire aujourd'hui d'apporter des solutions de mutualisation et de mise en synergie dans un monde associatif qui souffre sérieusement du resserrement des moyens publics. Il faut trouver des solutions pour lui permettre de continuer son indispensable action de terrain, de proximité auprès des gens, en ville comme à la campagne. Car les besoins sont toujours présents, et même souvent accrus, avec le vieillissement de la population, par exemple. Nous avons justement organisé en début d'année un colloque en lien avec l'URIOPSS Champagne-Ardenne sur le thème "La survie des associations : un défi". Dans un contexte

## Tous sur la même longueur d'onde

**Le décloisonnement et la transversalité sont nécessaires pour une meilleure (re)connaissance des acteurs de l'ESS, entre eux et vis-à-vis de l'extérieur. C'est la possibilité de mener davantage de projets en commun, dans la cohérence et l'efficacité. Au-delà des frontières départementales, des grands domaines d'activités, des corporations, des sensibilités... cette logique trouve un écho particulier dans l'enceinte même du Conseil régional de Champagne-Ardenne.**

Si Patricia Andriot est en charge d'une vice-présidence dédiée à l'Economie Sociale et Solidaire, depuis sa prise de fonction, elle n'a jamais fonctionné en vase clos. Au contraire, les échanges sont permanents, multiples et féconds avec ses collègues vice-présidents comme au niveau des directions.

La transversalité opère. L'ESS est dans tout, et chacun est concerné au premier chef. Chacun apporte sa contribution au débat et à la mise en œuvre de solutions.

Dans le précédent journal de l'ESS, après avoir donné la parole à Yves Fournier, vice-président en charge de l'aménagement du territoire, à Nathalie Dahm, vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine et à Michèle Leflon, en charge de la formation professionnelle et de l'orientation, c'est au tour, cette fois, de trois autres conseillers régionaux de faire part de leurs réflexions et projets sur cette question qui leur tient à cœur.



**Patricia Andriot**

"Nul doute pour nous que l'ESS contribue au développement des priorités régionales, que ce soit dans les secteurs de la culture, des transports, de l'agriculture... Nous voulons participer activement à la crédibilisation de l'ESS par l'appui à la consolidation des modèles économiques et à la professionnalisation... en tenant compte des spécificités du secteur, à savoir sa valeur ajoutée sociétale, environnementale et sa contribution à la redynamisation des territoires (création d'activités et d'emplois durables). Notre ambition est d'opérer un effet de levier auprès d'autres financeurs publics et privés (SNCF, MACIF, Fondations, banques...), dans le respect du projet politique des structures partenaires."

## TÉMOIGNAGES DE CONSEILLERS RÉGIONAUX

### "Fixer la jeunesse sur notre territoire"



**Joëlle BARAT,**  
Vice-présidente du Conseil régional  
en charge de la santé et du  
handicap

Présente à plusieurs étapes du processus des Assises de l'ESS 2011, Joëlle Barat est notamment intervenue lors de la journée de synthèse du 26 mai, insistant sur l'importance de "travailler ensemble", de déployer des réseaux, "pour mieux suivre et accompagner les projets, de leur émergence à la concrétisation". Ces journées de travail ont permis d'aborder toutes les thématiques et de faire ressortir la substantifique moelle", se félicite-t-elle. Dans son champ d'action couvrant la santé, le handicap, la prévention, les formations paramédicales et sociales, Joëlle Barat note que le vivier de compétences est important pour l'univers de l'ESS. "Les aide-soignantes et auxiliaires de puériculture qui sortent de nos établissements de formation régional répondent aux besoins toujours accrus dans les services à la personne, les soins à domicile. Nous avons un bon taux d'insertion sur le territoire et l'on remarque que les jeunes dont la formation est gratuite dans notre région, travaillent là où on les forme. Il n'y a pas de fuite des compétences et il est nécessaire de fixer la jeunesse sur notre territoire. En prenant en charge les coûts de formation des primo-sortants du système scolaire, nous facilitons l'accès à l'emploi et dans le même temps, nous favorisons la cohésion sociale."

Avec le vieillissement de la population, Joëlle Barat estime que les associations historiques de ce secteur (ADMR, ADAPAH, Familles rurales, etc.) doivent pouvoir maintenir leur activité, "vitales en zones rurales notamment, pour le maintien des personnes âgées à domicile. C'est humainement important et loin d'être négligeable financièrement quand on connaît le coût d'une journée d'établissement".

"Le problème, c'est que bien souvent, les coûts des prestations de ces associations sont sous-évalués par rapport au service rendu. Qui plus est, les publics ne sont pas toujours solvables. Cela génère des pertes et parfois des arrêts d'activité au détriment des populations et d'un aménagement harmonieux du territoire. En ville, là où les besoins sont plus densifs, c'est la concurrence du secteur privé libéral qui peut s'exercer...", constate Joëlle Barat, bien décidée à poursuivre le travail de professionnalisation engagé et à réfléchir avec tous les acteurs de l'ESS aux moyens à mettre en œuvre pour continuer d'assurer des "services de qualité, partout, pour tous".

### "L'éco-conditionnalité des aides est en marche"



**Roland DAVERDON,**  
Vice-président en charge de  
l'agriculture, de la forêt et du  
handicap

Présente à plusieurs étapes du processus des Assises de l'ESS 2011, Joëlle Barat est notamment intervenue lors de la journée de synthèse du 26 mai, insistant sur l'importance de "travailler ensemble", de déployer des réseaux, "pour mieux suivre et accompagner les projets, de leur émergence à la concrétisation". Ces journées de travail ont permis d'aborder toutes les thématiques et de faire ressortir la substantifique moelle", se félicite-t-elle. Dans son champ d'action couvrant la santé, le handicap, la prévention, les formations paramédicales et sociales, Joëlle Barat note que le vivier de compétences est important pour l'univers de l'ESS. "Les aide-soignantes et auxiliaires de puériculture qui sortent de nos établissements de formation régional répondent aux besoins toujours accrus dans les services à la personne, les soins à domicile. Nous avons un bon taux d'insertion sur le territoire et l'on remarque que les jeunes dont la formation est gratuite dans notre région, travaillent là où on les forme. Il n'y a pas de fuite des compétences et il est nécessaire de fixer la jeunesse sur notre territoire. En prenant en charge les coûts de formation des primo-sortants du système scolaire, nous facilitons l'accès à l'emploi et dans le même temps, nous favorisons la cohésion sociale."

Avec le vieillissement de la population, Joëlle Barat estime que les associations historiques de ce secteur (ADMR, ADAPAH, Familles rurales, etc.) doivent pouvoir maintenir leur activité, "vitales en zones rurales notamment, pour le maintien des personnes âgées à domicile. C'est humainement important et loin d'être négligeable financièrement quand on connaît le coût d'une journée d'établissement".

"Le problème, c'est que bien souvent, les coûts des prestations de ces associations sont sous-évalués par rapport au service rendu. Qui plus est, les publics ne sont pas toujours solvables. Cela génère des pertes et parfois des arrêts d'activité au détriment des populations et d'un aménagement harmonieux du territoire. En ville, là où les besoins sont plus densifs, c'est la concurrence du secteur privé libéral qui peut s'exercer...", constate Joëlle Barat, bien décidée à poursuivre le travail de professionnalisation engagé et à réfléchir avec tous les acteurs de l'ESS aux moyens à mettre en œuvre pour continuer d'assurer des "services de qualité, partout, pour tous".

### "Ne pas hésiter à dupliquer ce qui marche bien ailleurs"



**Sonia MARCLOT,**  
Présidente de la Commission  
infrastructures, transport et  
mobilité durable

"Je suis particulièrement convaincue de la place que tient l'ESS dans l'économie générale, pas à côté, mais bien dans et avec. Davantage de monde s'y intéresse aujourd'hui et c'est bien, mais l'ESS n'a pas encore acquis toute la reconnaissance qu'elle devrait avoir. Pour sa visibilité, simple suggestion, peut-être faudrait-il lui trouver une autre dénomination plus accessible. Le débat est ouvert... En attendant, nous devons continuer à la Région et avec nos partenaires, de mobiliser nos énergies pour le développement des structures existantes et la naissance de nouvelles tendances comme le bio et les circuits courts visant à améliorer la captation de valeur au bénéfice de la production. Sur ce point, Roland Daverdon est convaincu qu'on peut amplifier le phénomène et qu'il faut le faire. "Nous menons des initiatives en lien avec le milieu agricole et avec la FRAB (Fédération Régionale des AgroBiologistes, association loi 1901), notamment pour conforter et déployer les circuits courts, et nous montrons l'exemple avec le système de restauration dans les lycées, qui sont de notre ressort, en espérant faire tache d'huile dans les autres établissements, relevant des départements et des communes. Il est préférable d'acheter aux producteurs de proximité, dès lors que c'est possible", explique-t-il en pensant aux fruits et légumes, aux œufs, à la viande... "Cela a du sens", ajoute celui qui a organisé un colloque sur les circuits courts et le bio lors de la dernière Foire de Châlons-en-Champagne, profitant de cet événement populaire pour vulgariser le sujet et susciter des idées sur les territoires pouvant être mises en œuvre dans le cadre de l'ESS notamment.

Avec le vieillissement de la population, Joëlle Barat estime que les associations historiques de ce secteur (ADMR, ADAPAH, Familles rurales, etc.) doivent pouvoir maintenir leur activité, "vitales en zones rurales notamment, pour le maintien des personnes âgées à domicile. C'est humainement important et loin d'être négligeable financièrement quand on connaît le coût d'une journée d'établissement".

Roland Daverdon précise que lors des discussions budgétaires de la rentrée au Conseil régional, des aides seront réorientées au regard de l'éco-conditionnalité et que les axes des circuits courts et du bio figureront parmi les priorités concernant les accompagnements.

"Mon domaine de compétence, c'est aussi la forêt et les jardins et autour de ces thématiques, il y a encore de nombreuses pistes à débroussailler. Nous savons que ce sont des domaines intéressants pour la réinsertion sociale et professionnelle, notamment. Le chantier est vaste, transversal et nous devons agir dans un esprit partenarial afin de confier des missions à des entreprises et à des associations, sachant que ces dernières, par les temps qui courent, ont du mal à joindre les deux bouts. C'est notre rôle de créer les conditions d'un développement qui se fasse autrement."